AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-5-75041380

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

~~Beaune-Savigny~~ - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

ATTENTION : Notre nouvelle adresse postale :
Z. I. Nord - 21206 BEAUNE

Bulletin n° 36 - Mai 1975

20 Mai 1975

V I G N E

MILDIOU : Bien que le vignoble ait été, sauf très localement, épargné par le mildiou depuis quelques années et que de ce fait l'inoculum soit très limité, une première application généralisée est préconisée avant la fin de la semaine. La végétation est déjà avancée et dans toutes les zones viticoles les grappes sont nettement décolées d'une pousse déjà grande. A ce stade la vigne devient assez sensible à la maladie et nécessite une protection soignée. On utilisera de préférence un fongicide organique complété par un anti-oïdium (voir ci-dessous).

OIDIUM : Les conditions climatiques ont été et sont redevenues très favorables au développement de l'oïdium.
Suivre particulièrement les vignes atteintes lors de la dernière campagne et les parcelles habituellement très touffues.
Les doses de soufre doivent être suffisantes, de l'ordre de 5 à 7 Kg/ha. En effet il faut que l'action soit suffisamment durable pour éviter que la maladie ne puisse se développer entre deux traitements anti-mildiou.

ARAIGNEES ROUGES : Nous avons enregistré ces derniers jours un développement plus ou moins localisé des populations d'araignées rouges qui ont parfois ajouté leurs méfaits à ceux de l'acariose. Il importe d'être vigilant afin d'intervenir dès que le besoin s'en fait sentir (les araignées rouges se repèrent bien à la face inférieure des feuilles avec une simple loupe de poche).

ACARIOSE : Comme nous l'avons indiqué à deux reprises dans nos précédents bulletins, l'acariose s'est manifestée avec virulence en de nombreux points du vignoble, ses dégâts ayant été d'autant plus sensibles du fait du refroidissement et de l'arrêt de végétation. Cette grave affection doit être combattue dès que les premiers symptômes sont détectés : aspect buissonnant de la souche dont la croissance paraît stoppée ; feuilles de petite taille, plissées et recouvertes d'une pilosité blanche abondante. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à une reprise de la vigne.

BRUNISSEMENT ET DESSECHEMENT DE FEUILLES, PARFOIS DE JEUNES POUSSES : Dans de nombreuses vignes de Pinot (COTE D'OR ; SAONE-et-LOIRE ; YONNE) on observe depuis une à deux semaines le brunissement puis le déssèchement complet de certaines feuilles et parfois de la jeune pousse. Cette affection atteint un nombre variable de souches : de 1 à 10 % selon les parcelles, les jeunes vignes étant, semble-t-il, les plus atteintes.
Nous poursuivons actuellement l'étude du problème ; nos premières visites et observations nous ont incité à considérer que la cause principale était physiologique, qu'il pourrait s'agir d'un effet du brusque refroidissement de fin avril-début mai, mais l'intervention parallèle ou postérieure de certains champignons parasites (Phomopsis, Botrytis) n'est pas exclue.
Il n'est pas nécessaire d'appeler la Station qui se préoccupe activement de la question et ne manquera de vous informer dès que possible des résultats de ses travaux et consultations.

P.1473

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES

DU MILDIOU DE LA VIGNE

ET DU MILDIOU DE LA POMME-DE-TERRE

Comme chaque année, la Station d'Avertissements ouvre un concours pour la détection des premières taches de mildiou. Les lauréats sont récompensés par une prime :

- 50,00 Frs pour la première tache signalée dans le département

et de - 30,00 Frs pour la seconde

Pour que l'échantillon arrive en bon état il faut le placer

- pour la vigne : dans un sachet en plastique
- pour la pomme-de-terre : entre deux feuilles de papier ordinaire

Pour obtenir la prime, envoyer la feuille contaminée aussitôt après la découverte accompagnée du questionnaire suivant :

Nom et prénom : ....
Adresse : ....
Commune : .... Lieu dit : ....

Cépage ou espèce : ....
Situation de la feuille malade sur la souche (1ère, 2°, 3°, 4° feuilles) etc............
Nombre de taches observées dans la parcelle ....
Situation de la parcelle (1) : en coteau, en plaine, cuvette ....
Date de la découverte .... Signature ....
(1)Rayer les mentions inutiles.

ARBUSTES A PETITS FRUITS

OIDIUM DU CASSISSIER : Les premières taches ayant été découvertes ces derniers jours dans les plantations des Hautes-Côtes, un premier traitement est conseillé dès que possible à l'aide d'un des fongicides suivants :

- dinocap (Karathane) : 25 g. de m.a./hl + un mouillant
- bénomyl (Benlate) : 30 g. de m.a./hl
- méthylthiophanate (Pelt 44) : 70 g. de m.a./hl
- carbendazim (Bavistine): 30 g. de m.a./hl

Eviter d'employer continuellement des fongicides systémiques mais au contraire alterner l'utilisation de ces produits avec le dinocap pour éviter une sélection des champignons vers des formes résistantes aux fongicides.

BETTERAVES

PEGOMYIE (Mouche de la betterave) : L'importance des pontes est très variable selon les régions. Si elles sont peu nombreuses en COTE D'OR, il n'en est pas de même dans le JURA où l'on trouve même les premières galeries entre les deux épidermes des jeunes feuilles. Un traitement devra être appliqué à l'apparition des galeries et lorsque les feuilles touchées seront assez nombreuses pour justifier un traitement.

HOUBLON (Note n° 3)

MILDIOU : Le beau temps chaud a été favorable au développement des lianes. La protection du nouveau feuillage devient nécessaire. Il convient donc de renouveler le traitement dans toutes les houblonnières.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - G. FLAMANT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

N.B. : CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE l'oignon Des sorties importantes sont signalées (AUXONNE) ; un traitement insecticide est conseillé dans les cultures non protégées par traitement du sol (diméthoate ; trichloronate; chlorfenvinphos).